



MISSION

L'ATLMNB réglemente la profession de la science de laboratoire médical selon les normes élevées de pratique, de formation, et de collaboration afin de protéger le public et distingue l'organisation des autres

VISION

- Évoluer et se développer par la collaboration et l'engagement
- Consolider notre position de leadership en soins de santé

VALEURS

- Engagement
- Professionnalisme
- Collaboration
- Transparence
- Responsabilisation
- Confiance du public
- Innovation



LE BÉCHER

Un message de notre présidente, Rachelle Kingsler

Mais où est passé l'été ?!

On a l'impression d'avoir cligné des yeux et que, soudainement, nous voilà déjà à l'automne, alors que nous nous préparons pour la période de renouvellement, le travail des comités et la dernière ligne droite de 2026. Même si les mois d'été sont passés à toute vitesse, notre profession, elle, n'a certainement pas ralenti et le travail réglementaire important qui se poursuit en coulisses non plus.

Comme toujours, notre mission demeure notre point d'ancrage : « *L'ATLMNB réglemente la profession de la science de laboratoire médical en établissant des normes élevées en matière de pratique, d'éducation et de collaboration afin d'assurer la protection du public.* » Tout ce que nous faisons chaque modification, chaque réunion de comité, chaque mise à jour repose sur cette responsabilité.



Cet automne marque plusieurs étapes importantes. À la suite de l'approbation par le ministère de la Santé de nos modifications aux règlements administratifs et de l'approbation par le conseil d'administration des Règles mises à jour, nous poursuivons la modernisation de notre cadre réglementaire. L'un des changements importants est la suppression de l'adhésion obligatoire à la SCSLM comme condition d'inscription, offrant ainsi davantage de flexibilité aux personnes inscrites tout en maintenant les protections essentielles requises pour assurer une pratique sécuritaire.

Le travail législatif progresse également. Des modifications au projet de la *Loi sur la technologie de laboratoire médical* sont en cours d'élaboration, et une consultation auprès des membres est prévue plus tard cet automne. Ces modifications visent à renforcer notre pouvoir de réglementation, à réduire les délais administratifs, à harmoniser notre cadre avec la législation sur la mobilité de la main-d'œuvre et à étudier la possibilité de réglementer d'autres professionnels des sciences de laboratoire médical, notamment les assistants de laboratoire médical.

Nos priorités stratégiques continuent de progresser de façon constante. Les comités ont été revitalisés, avec un accent renouvelé sur la protection du public. Les activités d'apprentissage destinées aux directeurs se poursuivent également, tandis que notre nouveau site Web lancé le 23 juin contribue déjà à améliorer la communication et la transparence.

Le nombre d'inscriptions demeure élevé, avec 703 membres en exercice au 25 août 2026. Nous poursuivons également notre collaboration avec les autorités de réglementation provinciales, nos partenaires réglementaires et des organisations nationales comme l'ACORPLM, qui a récemment publié un aperçu du processus de développement de l'Examen du domaine de pratique.

Petit rappel : la date limite pour les soumissions de PPP pour les renouvellements de 2026 était le 15 septembre. Notre comité de bénévoles a sélectionné des centaines d'occasions d'apprentissage, y compris de nombreuses options en français. De plus, le cours Indigenous Canada demeure admissible à 15 heures de PPP.

Maritech, qui aura lieu en octobre, constitue également une excellente occasion de rencontrer des collègues, d'acquérir de nouvelles perspectives et d'accumuler de précieuses heures de PDP, le tout en une seule occasion.

Alors que nous entrons dans les derniers mois de 2026, je vous encourage à rester engagés, à vous tenir informés et à continuer de contribuer à la force et à l'évolution de notre profession.

Merci pour tout ce que vous faites et bienvenue à l'automne que vous soyez prêts ou non!

Conseil d'administration de l'ATLMNB 2026

			
Présidente Rachelle Kingsler	Présidente élue Brittany Larkin	Présidente sortante Melissa King	Représentant du grand publique Christy Bishop
			
Directrice Grace Fenton	Directrice Charlene Collins	Directrice Kathleen Grondine Fougere	Directrice Kiana Beers
			
	Registraire Gilberte Caissie	Directrice Générale Stephanie Taylor	



STATISTIQUES

Statistiques d'immatriculation au 25 août 2026

Immatriculations par status	2026	2025	2024	2023
Exerçant	703	692	684	676
Non-Exerçant	14	15	14	16
Temporaire	6	1	4	6
Retraité	13	16	16	12
Associé ALM	3	2	2	3
	739	726	720	713

Immatriculations par âge	2026	2025	2024	2023
< 29	129 18.0%	125 17.6%	136 19.3%	146 20.8%
30-39	230 31.8%	219 30.1%	208 29.4%	206 29.5%
40-54	237 32.8%	229 32.3%	220 31.2%	212 30.2%
55-64	126 17.4%	136 19.0%	142 20.1%	137 19.5%
Retraité 65+	16	17	14	12
	739	726	720	713

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELLE

PPP

Ne les laissez pas en attente, soumettez-le !

Les PPP avec des échéances en 2026 doivent être soumis avant le 15 septembre

Vous pouvez soumettre votre Programme de développement professionnel accumulé à tout moment de l'année, même si votre renouvellement (année d'expiration) n'est pas encore arrivé, à condition que les 45 heures soient complétées. Ne doit pas être renouvelé (année d'expiration), si les 45 heures ont été effectuées.

Vous n'êtes pas obligé d'attendre la date limite (**15 septembre à minuit**) pour soumettre vos crédits. Veuillez consulter notre site web [ici](#) pour obtenir les formulaires mis à jour et les détails concernant la soumission.

Notre comité de bénévoles dévoués a rassemblé une liste de centaines d'opportunités de formation dans le cadre du Programme de développement professionnel (PPP), dont beaucoup sont gratuites ou à coût modique, et qui inclut désormais également une liste de cours de cours en français. Ce guide est disponible dans la section Programme de développement professionnel de notre site web, via la section de connexion des membres. Vous avez des questions ? Veuillez contacter notre registraire à l'adresse suivante : registrar@nbsmlt.nb.ca



Cliquez ici pour vous inscrire : <https://maritech2026.wixsite.com/maritech-2026>

10 nouveaux cours Labucate sont maintenant offerts – et ils comptent parmi nos meilleurs!

Nous venons de lancer **dix tout nouveaux cours Labucate** conçus pour perfectionner les compétences, stimuler la curiosité et permettre aux professionnels de laboratoire de rester à l'avant-garde. Mais plutôt que de tout vous dévoiler... nous ne vous en présentons que quelques-uns.

Voici un aperçu de ce qui vous attend :

- **L'intelligence artificielle dans le laboratoire clinique** – Découvrez comment l'IA transforme les diagnostics, la prise de décision et l'atténuation des risques.
- **Les nanomatériaux dévoilés! De l'utilisation en diagnostic clinique aux enjeux de toxicité** – Plongez dans leur potentiel diagnostique... ainsi que dans les préoccupations liées à leur toxicité que vous devez connaître.
- **L'évolution mondiale de la cytogénétique** – Découvrez les avancées qui transforment les analyses génétiques.
- **Le séquençage du génome entier et C. auris** – Découvrez comment le séquençage à grande échelle permet de suivre l'un des agents pathogènes les plus préoccupants actuellement.
- **La recrudescence des infections évitables par la vaccination** – Une mise à jour pertinente sur des maladies que nous pensions avoir laissées derrière nous.
- **Bâtir un programme de biosécurité solide** – Des stratégies pratiques pour créer des environnements de laboratoire plus sûrs et plus efficaces.

👉 [**Rendez-vous dès maintenant sur Labucate pour découvrir les 10 nouveaux cours et trouver votre prochaine formation incontournable.**](#)

Michelle Hoad, directrice générale
Association des professionnels de laboratoire médical de l'Ontario
www.mlpa.org



Tests de sensibilité aux antimicrobiens et interprétation (AST&I)

Cours en ligne à votre rythme - Commencez à tout moment

Axé sur les techniques pratiques, l'interprétation et les meilleures pratiques actuelles en matière de tests de résistance aux antimicrobiens en laboratoire.

Pour en savoir plus et vous inscrire, visitez la page [AST](#).

APERÇU DU COURS :

- Durée : Deux cours d'environ six semaines chacun. Complétez le programme en environ 12 semaines ou étalez-le sur une période allant jusqu'à un an.
- Mode de livraison : En ligne, à temps partiel, à votre rythme
- Inscription : Ouverte, commencez à tout moment
- Coût : \$750 par cours ; \$1500 pour le programme
- Contact : ast@pathology.ubc.ca
- Inscrivez-vous maintenant: <https://polqm.med.ubc.ca/overview-ast/>



Indigenous Canada

Le Conseil d'administration de l'ATLMNB a travaillé avec diligence pour nous éduquer sur les questions d'injustice sociale, en particulier l'histoire des écoles résidentielles au Canada et les divers appels à l'action décrits dans le Rapport de vérité et réconciliation. Le rapport contient des appels à l'action spécifiques concernant l'éducation et les soins de santé des peuples autochtones.

Ce cours complété sera admissible à 15 heures de crédit PPP, car il aidera les membres à mieux comprendre les problèmes auxquels font face les peuples autochtones lorsqu'ils cherchent des services de soins de santé auprès de professionnels de la santé réglementés.

Cliquez ici pour vous inscrire : [autochtones du Canada Coursera](#)



🔴 INSCRIPTION MAINTENANT OUVERTE 🔴

PROGRAMME DE UBC DE GESTION DE LA QUALITÉ EN LABORATOIRE (LQM)

-- Début le 6 janvier 2027 --

☀️ TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR INSCRIPTION HÂTIVE ☀️

Inscrivez-vous d'ici le 30 SEPTEMBRE 2026 pour profiter d'un tarif préférentiel !

Conçu pour les professionnels de laboratoire souhaitant approfondir leur expertise en gestion de la qualité, ce programme complet fournit des outils pratiques et une formation permettant de rehausser les normes de qualité dans les laboratoires de santé et de diagnostic. Réservez votre place dès aujourd'hui et profitez de notre tarif anticipé en complétant votre inscription avant le 30 septembre 2026.

Pour en savoir plus et vous inscrire, visitez la page :

<https://polqm.med.ubc.ca/lqm-overview/>

POURQUOI REJOINDRE LE PROGRAMME LQM ?

- Maîtriser les systèmes clés de gestion de la qualité et les normes internationales de laboratoire.
- Obtenir des outils pratiques pour améliorer la sécurité, l'efficacité et la performance des laboratoires.
- Options flexibles : suivez des cours individuels ou obtenez la certification complète du programme.
- Accrédité par UBC CPD et la SCSLM.

APERÇU DU PROGRAMME :

- Durée : Deux cours de 10 semaines chacun. Complétez le programme en 20 semaines ou étalez-le sur une période allant jusqu'à deux ans.
 - Cours 1 : Janvier – Mars
 - Cours 2 : Avril – Juin
- Mode de livraison : En ligne, à temps partiel et asynchrone
- Coût :
 - Tarif préférentiel : 1550 \$ par cours ou 3000 \$ pour le programme complet (jusqu'au 30 sept. 2026).
 - Tarif régulier : 1700 \$ par cours ou 3300 \$ pour le programme complet

• Contact : lqm@pathology.ubc.ca

• Inscrivez-vous maintenant: <https://polqm.med.ubc.ca/lqm-overview/>

BOURSE & PRIX

Subventions de formation continue d'automne 2026

Vous prévoyez assister à une conférence éducative c'automne ? Faites une demande pour l'une des deux subventions de 250 \$ de l'ATLMNB !

Envoyez une lettre de demande dans un document Word en indiquant les éléments suivants :

- Nom et titre du poste
- Courriel, numéro de téléphone, lieu de travail, région
- Incluez dans votre demande :
 - Confirmation que vous êtes en règle avec les règlements et les normes de l'ATLMNB au cours des deux dernières années
 - L'activité éducative à laquelle vous assisterez.
 - Ce que vous espérez apprendre lors de la conférence ou du cours et le lien avec votre poste actuel
 - Si vous avez demandé ou reçu du financement d'une autre source
 - Votre participation bénévole au sein du conseil d'administration, de comités ou de conférences en sciences de laboratoire médical au cours des cinq dernières années

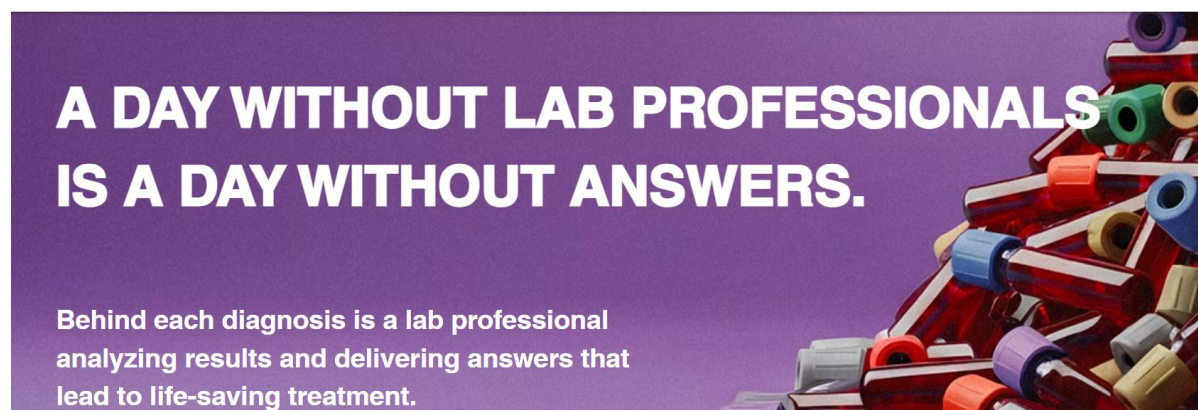
Envoyez votre demande avant le **15 octobre** à l'adresse suivante : office@nbsmlt.nb.ca. Le comité des prix de l'ATLMNB examinera les demandes lors de la réunion du conseil d'administration de novembre. Le paiement sera effectué sur preuve d'inscription.

****Membres de l'ATLMNB seulement. Seuls les candidats retenus seront contactés ***

ACTUALITÉS SUR LE PLAIDOYER



Campagne de l'APLMO – Le jour où les tests se sont arrêtés



À l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, l'Association des Professionnels de Laboratoire de l'Ontario (ALPMO) a lancé une campagne de relations publiques d'une durée d'un an, inspirée par une idée puissante : Le jour où les tests se sont arrêtés. Cette campagne donne vie à une réalité que peu de gens ont imaginée: à quoi ressemblerait le système de santé sans vous. À travers des objets réels provenant de laboratoires et d'ailleurs, présentés en grand nombre, nous révélons une vérité simple : notre système de santé fonctionne grâce à vous. Plus d'un demi-million de tests sont effectués chaque jour en Ontario. Retirez les professionnels de laboratoire pour une seule journée, et tout change. Les diagnostics s'arrêtent. Les chirurgies sont reportées. Les traitements disparaissent. Des vies restent en attente

Cette campagne va au-delà de la simple sensibilisation. C'est un hommage. Une mise en lumière du travail essentiel et vital que vous accomplissez avec compétence, précision et dévouement. Au cours des prochains mois, vous verrez ce message partout dans la province : en ligne, dans les médias et au sein des communautés que vous servez. Chaque diffusion rappellera au public l'importance des héros qu'il voit rarement, mais dont il dépend chaque jour.

Ils vous invitent à visiter la page de la campagne, à partager le message et à contribuer à raconter cette histoire avec toute la force qu'elle mérite. Lorsque votre voix est amplifiée, votre impact grandit — et ensemble, nous pouvons transformer la façon dont le monde comprend le rôle vital des professionnels de laboratoire médical.

APERÇU DE LA RÉGLEMENTATION

Modifications législatives

Règlements de l'ATLMNB

Dans le cadre de notre révision législative, nos Règlements devaient être mis à jour à la suite de l'approbation officielle des modifications à nos règlements administratifs en mars 2026. Les exigences et les directrices relatives aux demandes de permis temporaires ont été clarifiées et modifiées afin de mieux harmoniser avec les examens portant sur les champs de pratique.

Les Règles ont été modifiées en collaboration avec nos conseillers juridiques et approuvées par le conseil d'administration de l'ATLMNB le 9 septembre 2026.

Les Règles sont disponibles pour consultation sur notre site web. [Règles](#)

Modifications de la Loi sur la technologie des laboratoires médicaux

L'ATLMNB examine actuellement les modifications proposées du projet de loi de 1991 et prévoit de finaliser un projet de loi qui sera soumis à l'examen des membres à l'automne 2026.

Comme publié précédemment, l'AGA de l'ATLMNB s'est tenu le mercredi 1er octobre. La motion visant à approuver les modifications proposées aux règlements a été adoptée. Le ministère de la Santé a donné son approbation le 9 mars.

Nos règlements administratifs peuvent être consultés sur notre site Web ici : [Politiques et législation - ATLMNB](#)

Parmi les modifications notables, figure la suppression de l'adhésion à la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) comme condition d'inscription initiale et continue auprès de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB).

Qu'est-ce que cela signifie pour les personnes inscrites ?

Nouveaux inscrits

Les nouveaux inscrits ne seront plus tenus d'être membres de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM). Ils devront toutefois fournir une assurance responsabilité professionnelle (ARP), remplir le formulaire de demande d'inscription initial et le formulaire de demande de permis, et payer leur cotisation annuelle à l'ATLMNB.

Membres actuels en exercice

Votre adhésion à la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM), incluant l'assurance responsabilité professionnelle (ARP), demeure valide jusqu'au 31 décembre 2026.

Lorsque le renouvellement d'inscription pour 2027 ouvrira à l'automne 2026, vous devrez remplir votre formulaire de renouvellement en ligne, payer vos droits 2027 à l'ATLMNB de 315 \$, vous assurer que votre PPP est valide et fournir une preuve de couverture d'assurance responsabilité professionnelle (ARP) auprès du fournisseur de votre choix.

Pour les personnes qui participent à un programme de retenue salariale de leur employeur, cette information a été communiquée à votre responsable de la paie, et vos cotisations de 2027 ont été versées à la NBSMLT en août.

Pour un technologiste de laboratoire médical (TLM) généraliste, une couverture minimale d'ARP de 2 millions de dollars est requise. Pour les membres travaillant en dehors de leur champ de compétences (par exemple, un TLM titulaire d'un permis général travaillant en génétique et effectuant des tâches hors de son profil de compétences), une couverture de 5 millions de dollars est recommandée, et des documents supplémentaires devront être fournis au moment du renouvellement.

Pour votre ARP, vous devrez payer les frais d'assurance directement au fournisseur choisi. Vous pouvez choisir de souscrire uniquement une assurance ARP auprès de fournisseurs comme Harvard Western, ou devenir membre d'une association telle que la SCSLM et/ou la MLPAO afin de bénéficier de leurs nombreux avantages. Le choix vous appartient.

L'ARP est désormais offerte par plusieurs fournisseurs.

Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM)

La Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) est l'association professionnelle nationale des professionnels de laboratoire médical et offre une couverture d'assurance responsabilité professionnelle (ARP) indépendante en option avec l'adhésion. Elle propose également une gamme d'avantages supplémentaires, notamment :

- Formation continue, recherche, rabais pour les membres sur les activités d'apprentissage et les événements (comme LABCON), ainsi qu'un abonnement au Journal canadien de science de laboratoire médical

- Possibilités de réseautage professionnel et accès à une banque d'emplois nationale en laboratoire médical

- Rabais offerts par des partenaires corporatifs tels que GoodLife Fitness, TD Assurance, Perkopolis et plus encore

Les frais d'adhésion annuels pour un technologiste de laboratoire médical (TLM) en exercice pour 2027 sont de 179,00 \$, auxquels s'ajoute l'ARP : 15 \$ pour une couverture de 2 millions de dollars ou 30 \$ pour une couverture de 5 millions de dollars. Les frais d'adhésion sont calculés au prorata selon le mois d'inscription.

Pour en savoir plus sur l'adhésion à la SCSLM et la couverture d'ARP, veuillez consulter ici : [Adhésion SCSLM](#)

Harvard Western Insurance

Harvard Western Insurance est une compagnie d'assurance qui offre une couverture d'assurance responsabilité professionnelle (ARP) aux technologistes de laboratoire médical (TLM) partout au pays. Il s'agit uniquement d'une compagnie d'assurance. Il n'y a pas d'adhésion ni d'avantages associés. Leur service se limite strictement à la fourniture d'une couverture d'assurance.

Leur police protège les professionnels en offrant :

- Une assurance contre les erreurs professionnelles ou la faute professionnelle, comme une conduite inadéquate ou des erreurs causant un préjudice à un patient
- Une défense juridique, qui vous protège contre les recours intentés par votre organisme de réglementation provincial
- Une couverture individuelle, et non une couverture de groupe

Pour en savoir plus sur la couverture d'ARP de Harvard Western, veuillez consulter : Malpractice Medical Lab Professionals | [Harvard Western Insurance](#)

Le coût de l'ARP est de 50,00 \$ pour une couverture de 2 millions de dollars et de 60,00 \$ pour une couverture de 5 millions de dollars.

Association des professionnels de laboratoire médicaux de l'Ontario (APLMO)

La MLPAO est l'organisme provincial de défense des intérêts des technologistes de laboratoire médical en Ontario et offre une couverture d'assurance responsabilité professionnelle (ARP) dans le cadre de l'adhésion à l'Association. L'adhésion n'est pas limitée à l'Ontario. Elle propose également divers avantages aux membres, notamment :

- Formation continue, recherche, occasions d'apprentissage et publication ADVOCATE
- Possibilités de réseautage professionnel et babillard d'emplois
- Rabais professionnels offerts par des partenaires corporatifs, prix et concours d'engagement des membres

Le coût de l'adhésion pour un technologiste de laboratoire médical (TLM) autorisé en exercice pour 2026, incluant l'ARP, est de 139,99 \$ pour une couverture de 2 millions de dollars par réclamation avec un maximum de 5 millions de dollars pour la période de la police.

Pour en savoir plus sur l'adhésion à la MLPAO et la couverture d'ARP, veuillez consulter : [Adhésion MLPAO](#)

En résumé :

Fournisseur	ARP	Association
Havard Western Insurance	✓	Non
MLPAO	✓	✓
SCSLM	✓	✓

Vous avez le choix de décider quelle option convient le mieux à votre situation.

Des questions ? Veuillez communiquer avec l'ATLMNB à l'adresse registrar@nbsmlt.nb.ca

Prochaines étapes :

Le Conseil du NBSMLT poursuivra également d'autres modifications législatives en mettant l'accent sur :

- L'établissement clair de l'ATLMNB comme organisme de réglementation des technologistes de laboratoire médical (TLM) au Nouveau-Brunswick ;
- La réduction des délais et de l'intervention administrative gouvernementale en transférant l'exigence d'approbation des modifications et la nomination des représentants du public de l'ATLMNB au ministère de la Santé, plutôt qu'au lieutenant-gouverneur en conseil, tel qu'appuyé par le gouvernement ;
- La modernisation de la législation afin d'assurer une conformité à la législation sur la mobilité de la main-d'œuvre ;
- La recherche de la réglementation d'autres professionnels des sciences de laboratoire médical.

Échéancier :

Les travaux se poursuivront avec objectif de présenter un projet de loi au printemps 2027. Nous remercions sincèrement nos membres pour leur participation et leur engagement alors que nous poursuivons nos priorités stratégiques au cours de la nouvelle année et au-delà. La participation des membres est essentielle afin de respecter notre mandat de protection du public et de répondre aux appels à l'action des gouvernements provincial et fédéral.

Mobilité de la main-d'œuvre

Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées

Les modifications apportées par le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick à la ***Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées*** sont maintenant en vigueur. Ces modifications visent à renforcer le cadre réglementaire existant tout en favorisant d'avantage

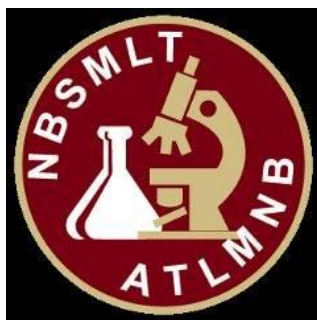
de clarté, de cohérence et de responsabilisation dans le processus d'autorisation d'exercer pour les candidats formés à l'étranger et les candidats visés par la mobilité de la main-d'œuvre.

L'ATLMNB doit respecter :

- Les délais attendus pour les candidats formés à l'étranger et les candidats à la mobilité de la main-d'œuvre, tels que définis dans la Loi
- Le nouveau processus d'inscription réputée pour les candidats visés par la mobilité de la main-d'œuvre
- Les exigences en matière de rapports qui seront établies par le gouvernement provincial.

[Nouvelles réglementations : 2026-27.pdf](#)

NOUVELLES RÉGLEMENTAIRES PROVINCIALES



Assistants de laboratoire médical

Nous souhaitons communiquer avec vous!

L'ATLMNB rencontre un groupe d'assistants de laboratoire médical qui souhaitent réglementer la profession au Nouveau-Brunswick.

La Nouvelle-Écosse a été la première province à réglementer la profession d'assistant de laboratoire médical, et le Nouveau-Brunswick aspire à être la deuxième.

L'ATLMNB travaille actuellement avec son équipe juridique et le gouvernement afin de réglementer la profession d'assistant de laboratoire médical par le biais de modifications à la Loi sur les technologistes de laboratoire médical de 1991.

Nous aimerions avoir de vos nouvelles et vous tenir informé(e) du processus et des étapes franchies.

Si vous souhaitez être ajouté(e) à la liste de diffusion des assistants de laboratoire médical pour recevoir nos communications concernant cette initiative, veuillez nous écrire à office@nbsmlt.nb.ca ou à NBaMLA@outlook.com

Au plaisir de communiquer avec vous.

NOUVELLES D'ACORPLM

ACORPLM a publié un article détaillé pour explorer le développement des examens dans les champs de pratique de l'ACORPLM

[Cliquez ici pour lire l'article complet](#)

ACORPLM recrute !

[Spécialiste de l'évaluation des compétences](#)

[Gestionnaire des examens](#)

Actualités sur l'accréditation - HSO Equal

La nouvelle norme CAN/HSO 40001:2026 pour l'éducation en santé a été publiée par HSO

[Éducation en santé - HSO Health Standards Organisation](#)

- Un préavis d'au moins 1,5 an avant d'être évalué par Equal
- Les programmes continueront d'utiliser la même norme tout au long de leur cycle complet d'évaluation

HSO Equal est l'organisme d'accréditation de plusieurs programmes de formation en santé au Canada, y compris celui de technologie de laboratoire médical. L'organisme évalue les programmes de formation en fonction des profils de compétences établis afin de déterminer leur capacité à former des diplômés aptes à exercer la profession. Les programmes doivent publier leur statut d'accréditation sur leur site web pour une transparence totale.

Nouveau-Brunswick

Établissement d'enseignement	Ville	Programmes d'études	Type d'agrément	Date d'expiration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	Dieppe	Sciences de laboratoire médical	Agréé sous condition	2027/07/31
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	Edmundston	Sciences de laboratoire médical	Agréé sous condition	2027/07/31
New Brunswick Community College	Saint John	Medical Laboratory Technology	Agréé	2027/01/31
Oulton College	Moncton	Medical Laboratory Technology	Agréé	2027/08/31

Orientations stratégiques pour 2025-2027

À l'automne 2024, Le conseil d'administration de l'ATLMNB a participé à des séances de planification stratégique à l'automne 2024 dans le but d'établir les orientations stratégiques du conseil pour les trois à cinq prochaines années.

Après avoir effectué une analyse de l'environnement, une analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces) et compilé les commentaires issus du sondage auprès des membres, les trois orientations stratégiques suivantes ont été identifiées :

- 1. Excellence en matière de réglementation et de gouvernance**
- 2. Compétence**
- 3. Confiance des intervenants**

Notre plan stratégique est maintenant disponible sur notre site Web. Veuillez cliquer [ici](#) pour plus de détails.

Progrès réalisés dans le cadre des priorités stratégiques

L'ATLMNB a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre des priorités stratégiques définies pour les trois à cinq prochaines années.

Priorité stratégique n° 1 : Modifications législatives

Les modifications aux règlements administratifs ont été adoptées lors de l'AGA d'octobre, marquent une étape importante dans la réalisation de cette priorité. L'approbation a été reçue du ministère de la Santé en mars 2026. Les Règles modifiées de l'ATLMNB ont été approuvées par le conseil en septembre 2026. La rédaction des projets de modifications de la loi a commencé en septembre 2026.

Priorité stratégique n° 2 : Travail du conseil d'administration et des comités

Les comités ont été revitalisés, avec l'accent renouvelé sur la protection du public. Nous recrutons régulièrement de nouveaux membres, car la diversité des perspectives est essentielle pour orienter nos décisions de manière à bien représenter le public que nous servons. Une nouvelle matrice de composition du Conseil sera mise en place afin d'évaluer les lacunes en matière de représentation. La trousse d'orientation destinée aux membres du comité des plaintes et de discipline est complet et conçue pour offrir une référence claire et détaillée sur le déroulement du processus. Le conseil d'administration de 2026 a été confirmé.

Priorité stratégique n° 3 : Formation du conseil d'administration

Des sondages d'évaluation des réunions et des administrateurs ont été mis en place afin de déterminer et d'attribuer des opportunités de formation et d'éducation ciblées, dans le but de mieux soutenir nos administrateurs dans leurs rôles en matière de réglementation et de gouvernance. Les directeurs réalisent des travaux de formation trimestriels et des auto-évaluations semestrielles.

Priorité stratégique n° 4 : Investissement dans des outils pour améliorer la réglementation et la gouvernance

Un accord a été signé pour la création d'une nouvelle base de données des membres, afin d'améliorer les fonctionnalités et de réduire la saisie manuelle pour les membres et

l'administration. Le budget 2026 prévoit des fonds dédiés à ce projet, dont la mise en œuvre est prévue pour le début de 2028.

Priorité stratégique n° 5 : Compétences des titulaires de permis

L'exigence de formation continue doit refléter fidèlement les besoins de la profession et s'adapter à une profession en constante évolution. Des modèles alternatifs pour assurer le maintien des compétences des TLM tout au long de leur carrière sont actuellement à l'étude, l'objectif étant d'élaborer un modèle fondé sur les meilleures pratiques en vue de sa mise en œuvre au Nouveau-Brunswick.

Priorité stratégique n° 6 : Communication améliorée

Le 23 juin, nous avons lancé notre nouveau site web, concrétisant ainsi notre engagement à améliorer la communication. Nous continuerons à enrichir notre site, notamment en y ajoutant des éléments relatifs à notre engagement envers les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Nous vous invitons à visiter le nouveau site et à nous faire part de vos commentaires :

www.nbsmlt.nb.ca

Nous avons également enrichi le contenu de nos bulletins mensuels, afin de partager avec les membres des principales initiatives clés et des informations importantes. Le procès-verbal des réunions est publié dans le bulletin et sur notre site web, dans les deux langues officielles. Toutes les mises à jour de l'ACORPM y sont également partagées, dans un souci de transparence totale.

Activités du conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'ATLMNB ne s'est pas réuni officiellement pendant l'été, mais a continué à travailler sur les tâches nécessaires pour avancer sur les objectifs stratégiques.

Les sujets abordés par le conseil d'administration étaient les suivants :

- Examen des rapports d'activité du personnel, des rapports d'information et des rapports financiers
- Réalisation des travaux d'apprentissage
- Remplissage des autoévaluations
- Résolution adoptée visant l'approbation du rapport annuel de 2025
- Résolution adoptée visant l'approbation des modifications proposées aux règlements de l'ATLMNB

Les procès-verbaux des réunions sont affichés sur notre site Web une fois approuvés pour diffusion. <https://nbsmlt.nb.ca/fr/a-propos/proces-verbaux>

Activités du bureau

Le registraire et la directrice générale s'acquittent des fonctions quotidiennes de la Société sous la direction du conseil d'administration.

Activités notables :

-Rédaction des modifications de règles et de lois

- Collaboration avec la RHA pour les descriptions de postes en laboratoire
- Collaboration avec d'autres ordres de réglementation et parties prenantes
- Gestion des finances et du budget
- Traduction de documents
- Traitement des soumissions de PPP (programme de développement professionnel)
- Traitement des permis d'exercice certifiés
- Accompagnement des candidats formés à l'international
- Traitement des transferts interprovinciaux